

Commerce international

La promotion du commerce international et l'investissement avec les marchés d'exportation sont une priorité pour le secteur canadien des fruits et légumes frais. Alors que le Canada poursuit de nouveaux accords de libre-échange, nous sommes engagés à travailler avec le gouvernement pour maintenir les principes de commerce libre et équitable. Afin d'augmenter les exportations de fruits et légumes frais canadiens tout en appuyant la demande au Canada visant un éventail de produits, le gouvernement canadien doit travailler pour réduire les obstacles commerciaux non tarifaires, notamment l'harmonisation des règlements phytosanitaires, les limites maximales de résidus et les problèmes de paiement.

À l'intérieur du secteur, les obstacles au commerce sont surtout non tarifaires et pour les éliminer, le gouvernement fédéral doit les soutenir. L'habileté d'exporter dans un nouveau marché ou d'importer d'un nouveau marché dépend des évaluations des risques et de la reconnaissance des systèmes de protection des végétaux par les organes de réglementation de la santé végétale des pays négociants. Les exigences qui ne sont pas scientifiques ou essentielles pour la salubrité agissent comme obstacles commerciaux non tarifaires efficaces entre les pays et doivent être éliminées.

Nous demandons à chaque parti de s'engager à mettre en œuvre des politiques pour :

- ***Assurer que de nouveaux accords de libre-échange ou des accords renégociés créent la fondation pour reconnaître mutuellement les systèmes de salubrité alimentaire;***
- ***Assurer que les ententes sont scientifiquement solides et qu'elles abordent une approche appropriée basée sur les risques pour le commerce, y compris les exigences sanitaires et phytosanitaires;***
- ***Encourager l'harmonisation scientifique des limites maximales de résidus pour prévenir les obstacles techniques au commerce lorsque les ententes sont signées;***
- ***S'opposer fermement à l'introduction de tout tarif qui pourrait avoir une incidence sur la disponibilité, l'accessibilité et le prix abordable des aliments dans le marché canadien et les fruits et légumes frais canadiens dans nos marchés d'exportation;***
- ***Réglementer les importations pour assurer que les fruits et légumes frais produits à l'étranger respectent les normes élevées du Canada, y compris pour la main-d'œuvre, l'environnement et bien sûr, la salubrité des fruits et légumes frais.***